



Compte-rendu AG 2016

Date et lieu

Le jeudi 10 novembre 2016 à Gap (05) à Gap Bayard.

Rapporteurs

Valérie FREMONT, Didier MASSOT, Thomas PASCAL

AG ordinaire

Le président ouvre l'AG ordinaire et fait le compte des voix, 16 présents, 24 pouvoirs représentés donnent 40 votants. Le quorum n'étant pas atteint, conformément à l'article 13 des statuts, le président prononce la clôture de l'AG ordinaire et ouvre l'AG extraordinaire.

Ouverture de l'AG extraordinaire

Le président ouvre l'assemblée générale extraordinaire qui peut délibérer valablement.

Approbation du compte-rendu de l'AG 2015

Aucune objection verbale ou écrite.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation des comptes définitifs de l'exercice 2015

BILAN 2015			
ACTIF		PASSIF	
Valeur matériel	0,00	Capitaux	51393,36
Stock	407,20	Résultat 2015	-14351,25
Créances	8 500,00	Dettes	980,39
CCP	434,85	Pdts perçus avance	1077,00
BRED	29 757,45		
TOTAL	39 099,50	TOTAL	39099,50

Compte de Résultat 2015			
DEPENSES		RECETTES	
Administratif	17 223,88	Cotisations SNGP CKDA	59976,00
Appui au développement	3 100,00	Participation dossiers fonds	5 500,00
Jurys Déplacements Missions	6 745,37	Produits Bancaires / OD Profits	250,00
Dossiers de fonds	53 008,00		
<i>Résultat BENEFICE</i>		<i>Résultat PERTE</i>	14 351,25
TOTAL	80 077,25	TOTAL	80 077,25

Détail Résultat 2015			
DEPENSES		RECETTES	
Dons, cadeaux, pourboires	98,00	Cotisations SNGP CKDA	59 976,00
Fournitures adm	1 843,27	Participation dossiers fonds	5 500,00
Sous-traitance adm	10 160,00	Participation assurance	-
Sous-traitance conseil	14 200,00	Produits Bancaires / OD Profits	250,00
Sous-traitance site internet	325,55		
Publicité	3 416,94		
Honoraires	41 908,00		
Téléphone	418,88		
Frais postaux	967,24		
Voyages, déplacements	5 364,20		
Missions, réceptions	1 283,17		
Formation du personnel	-		
OD Pertes	92,00		
Bénéfice		Perte	14 351,25
TOTAL	80 077,25		80 077,25

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



Rapport moral du Président

Merci à tous d'être venus de si loin et de différents horizons.

Depuis 25 ans beaucoup de choses ont avancé, la dynamique reste intacte ainsi que le plaisir de travailler ensemble dans l'intérêt de défendre nos valeurs et de développer nos métiers. Cette année encore nous observons une progression des adhérents.

2016 a été une année chargée de nombreux travaux :

- La remise d'un dossier au ministère de l'environnement au printemps. La coordo du document a été faite grâce au travail de Jeff lors de son stage DE dans les activités éco sociale et environnementale de nos pratiques auprès du cabinet JED. Ce document très complet a permis une mise à jour des chiffres du CK, ce travail conséquent a tout de même un coût élevé pour les finances du syndicat.
- La réalisation d'une enquête métier pour le ministère des sports, l'enquête dresse de manière précise les différentes facettes du métier, il fournit un document d'appui pour la réforme des diplômes BP.
- Très gros investissement de Didier dans le COPIL (Comité de PILotage) et le COTEC (Comité TECHnique) qui gère la réforme des BP pour les 20 prochaines années.
- La finalisation du partenariat avec notre nouvel assureur Allianz, beaucoup de temps en 2015 dans la prépa et dans la mise en place en 2016. Pour y arriver il a fallu soutenir le travail administratif de Valérie avec Isabelle et Marion. Nous sommes satisfaits par l'écoute et la prise en compte de nos besoins par le cabinet Hesse, le contrat est parti de manière positive en terme d'adhérents et d'accidentologie.
- Les dossiers juridiques ont mobilisé beaucoup d'énergie et de moyens financier (chaque année nous avons entre 3 et 4 affaires nouvelles). Ce qui est difficile c'est qu'il faut attendre une à deux années pour que les jugements aient lieu, c'est très long. Ces dossiers demandent de rester vigilant pour respecter les délais, et exige un niveau d'expertise élevé pour produire les requêtes et les mémoires en réponses. Dans les départements du sud on assiste à une montée en puissance de la généralisation d'arrêtés sécheresse qui prennent les APN pour cible !

Enfin je terminerais avec un mot sur Didier MASSOT qui, atteint par la limite d'âge, part à la retraite. Il arrête sa carrière au Merlet mais on va essayer de le garder encore quelques temps comme secrétaire national.

Finalement je ne connais pas son parcours car nous nous sommes rencontrés surtout au syndicat mais j'ai bénéficié de quelques fuites que je vous livre.

Didier est né en août 1954 à Villeneuve les Avignon. Dès sa plus tendre enfance, ses parents l'emmènent dans la nature, beaucoup de balades en canoë et de camping en toute liberté. Les feux de camp bercent sa jeunesse, ses parents aiment se promener par monts et par vaux, entre les calanques, le Ventoux, le Verdon, l'Ubaye, l'Ardèche, le Tarn, ... la liste est longue !

Très tôt il met ses premiers coups de pagaie dans le canoë à voile tout en bois de son père et ça lui donne très vite le gout de la rivière, il aime l'eau. A 20 ans il part faire un long voyage qui l'emmène dans le Sahara, en Afrique noire pendant les années 1974 et 1975. A son retour il abandonne la mécanique auto et démarre dans la construction nautique puis abandonne encore et se tourne vers le canoë-et le kayak, il file en Ardèche où il signe son premier contrat de moniteur canoë sans diplôme. C'est l'époque du développement des activités de pleine nature, il s'essaie un peu à tout, l'escalade, la spéléo, il fait partie des pionniers du canyon (à l'époque Didier propose de visiter des gorges mais il n'utilise pas le mot de canyon car ce mot n'arrive que quelques années plus tard). Il connaît des petits ruisseaux dans les Cévennes et il les fait découvrir, pas de combinaison isotherme, il faut nager activement pour ne pas trop se refroidir, le public adore.

Finalement il quitte le sud et pendant quelques années il travaille dans les Alpes en France (briançonnais principalement) et l'hiver en Suisse, il goûte au plaisir du ski, à la rando et puis on lui propose un job de formateur au BECK dans les hauts cantons de l'Hérault au pied du Caroux, ainsi il retourne au pays, dans le sud et c'est dans les Cévennes à Florac qu'il pose finalement son sac. Là-bas il construit une carrière dans la formation professionnelle pour les adultes et s'investit (entre autres) dans la problématique de l'accès aux sites. Didier vit très mal les interdictions qui se multiplient ici et là, il voudrait que toutes les personnes et, particulièrement les jeunes, puissent aller librement dans la nature comme il a pu le faire.

Après 10 ans à Florac, il monte un secteur de formation dans l'association Le Merlet, il achète la maison et fabrique 2 gosses. Au Merlet il gère aussi les ordis et les véhicules. Je le remercie d'avoir su rapprocher le syndicat et le Merlet et d'avoir contribué à mettre en place un secrétariat efficace.



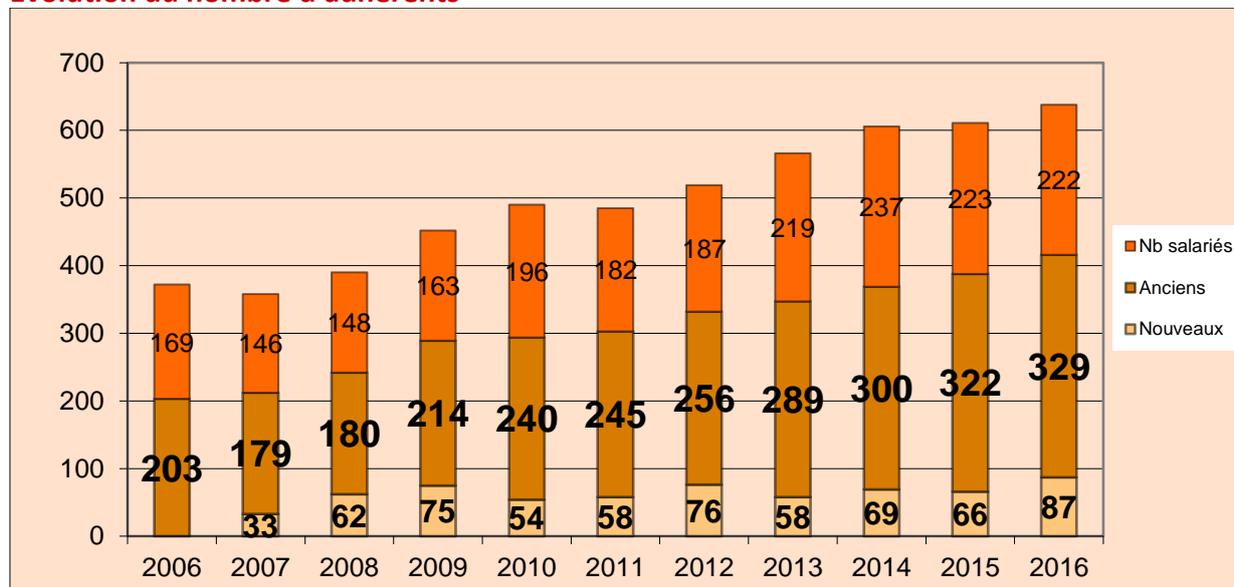
Mon cher Didier, au nom du syndicat, voici un petit cadeau pour ton investissement qui date déjà du siècle dernier, merci de ta vision large et du gout que tu as de transmettre.

Didier, un peu ému, découvre avec beaucoup de plaisir ses cadeaux (une paire de ski et de chaussures de rando avec de magnifiques lunettes vertes !).

Sans plus attendre, passons à l'ordre du jour.

Rapport d'activités 2016

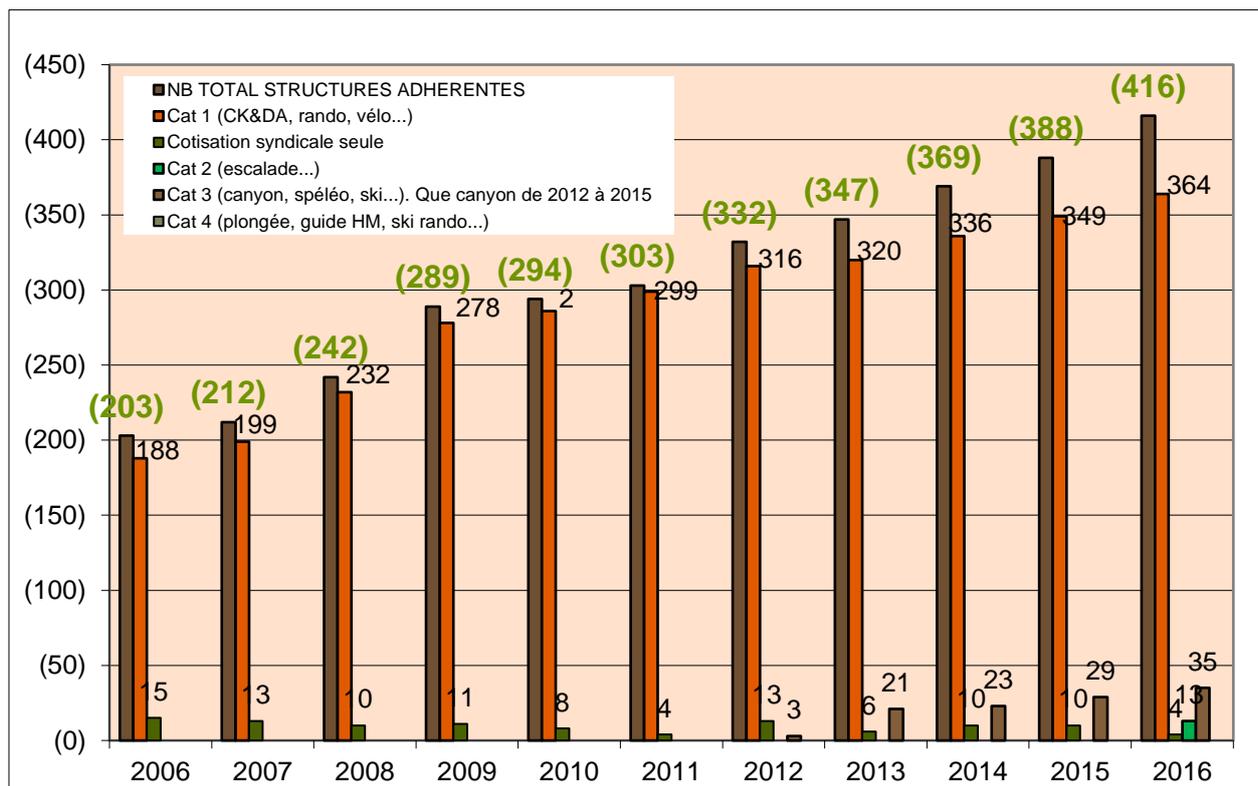
Evolution du nombre d'adhérents



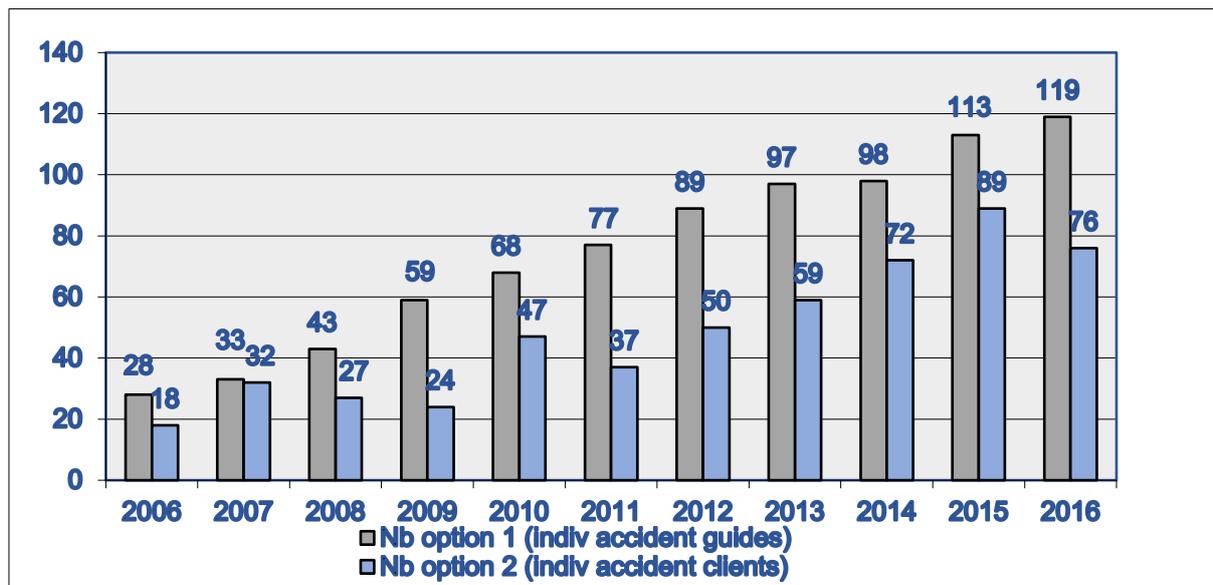
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tot adh.	372	358	390	452	490	485	519	566	606	611	638
Tot struct.	203	212	242	289	294	303	332	347	369	388	416

Il faut se mobiliser sur le terrain, notamment au niveau local, pour accueillir plus de nouveaux et ne pas perdre les anciens.

Options choisies par rapport au total adhérent



Zoom sur les individuelles accident



Typologie des adhérents depuis 2011



Quelques chiffres en vrac

- Environ 7 BP RANDO ont été accueillis au syndicat sans diplôme CK.
- 21 nouveaux sur 87 n'ont pas fournis l'attestation de sinistralité demandée.
- 13 adhérents sur les 416 n'ont pas fournis la copie de leurs diplômes.
- 1 litige financier.
- Les adhérents par départements.
 - 20 % dans le 05.
 - 10 % dans le 04.
 - Entre 6 % et 10 % dans les départements 07, 74.
 - Entre 2 % et 5 % dans les départements 06, 09, 11, 13, 20, 30, 64, 65, 66, 73, 97.

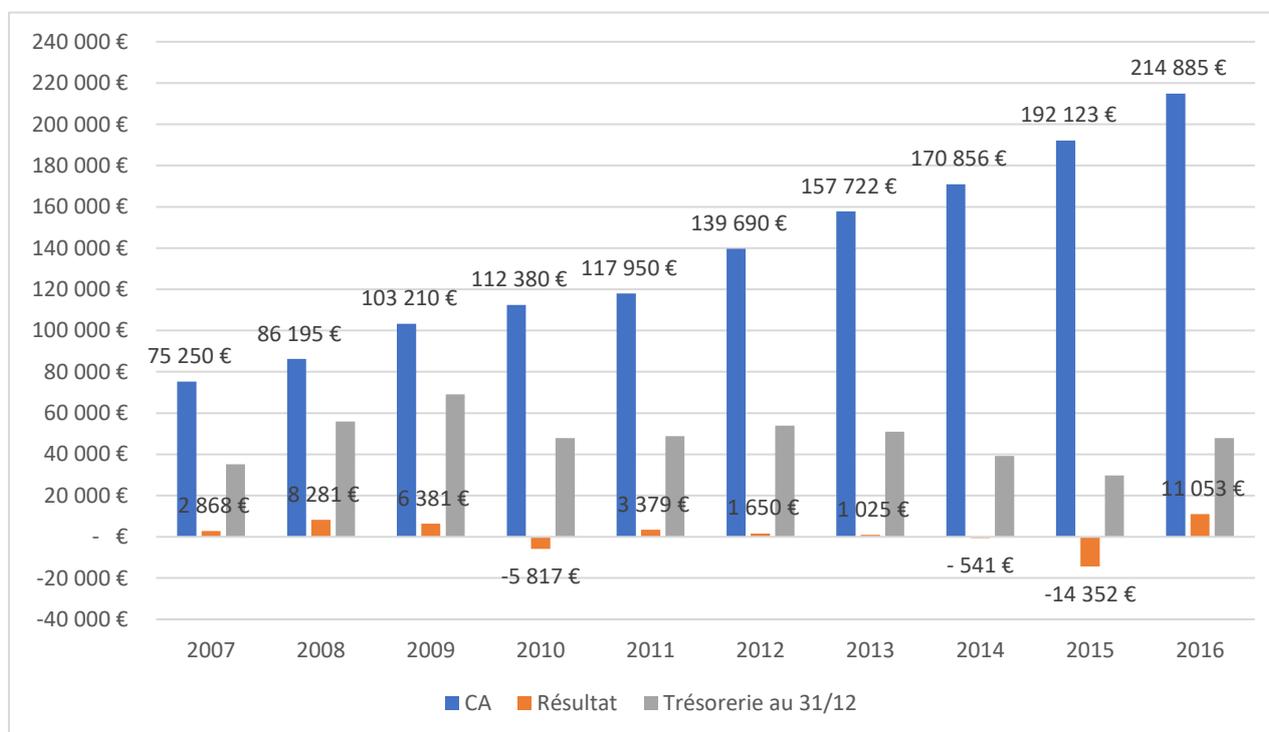
Rapport financier Consolidé 2015 / Prévisionnel 2016

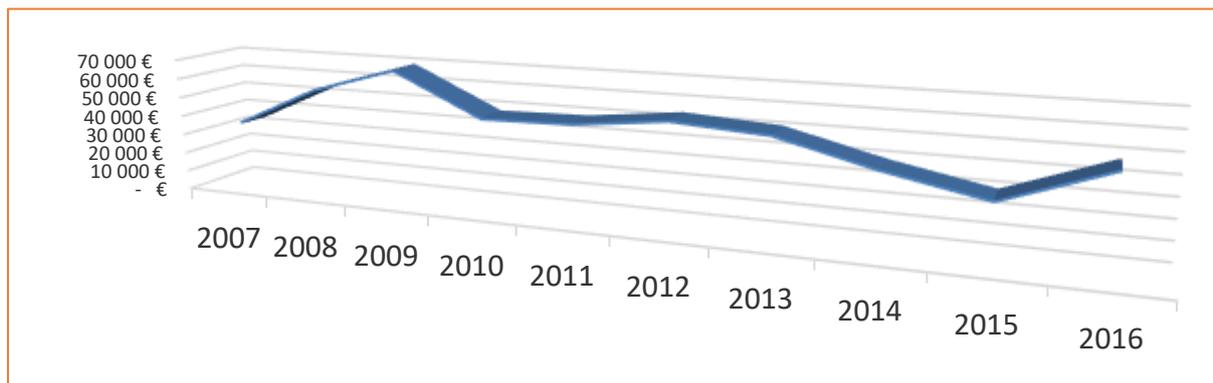
Budgets au 10/11/2016

12 actions juridiques cette année.

DEPENSES			RECETTES		
	2015	2016		2015	2016
Dons, cadeaux, pourboires	98,00	-	Cotisations SNGP CKDA	59 976,00	68 912,00
Assurance adhérent	132 147,00	145 973,00	Cotisations Assureur	132 147,00	145 973,00
Fournitures adm	1 843,27	726,49	Participation dossiers fonds	5 500,00	2 768,08
Sous-traitance jury	-	-			
Sous-traitance moniteurs		880,00	Vente produit (tee shirt..)	-	190,00
Sous-traitance réunions	-	400,00	MAD jurys	-	-
Sous-traitance adm	10 160,00	14 060,00	Participation assurance	-	-
Sous-traitance conseil	14 200,00	15 000,00			
Sous-traitance site internet	325,55	813,60	Produits Bancaires / OD Profits	250,00	-
Assurance	-	-			
Publicité	3 416,94	2 107,91			
Honoraires	41 908,00	24 258,32			
Téléphone	418,88	257,25			
Frais postaux	967,24	129,28			
Frais bancaires	-	-			
Secours	-	-			
Voyages, déplacements	5 364,20	823,79			
Missions, réceptions	1 283,17	960,00			
OD Pertes	92,00	400,00			
Dotations aux amortissements	-	-			
Résultat (bénéfice)		11 053,44	Résultat (déficit)	14 351,25	
TOTAUX	212 224,25	217 843,08	TOTAUX	212 224,25	217 843,08

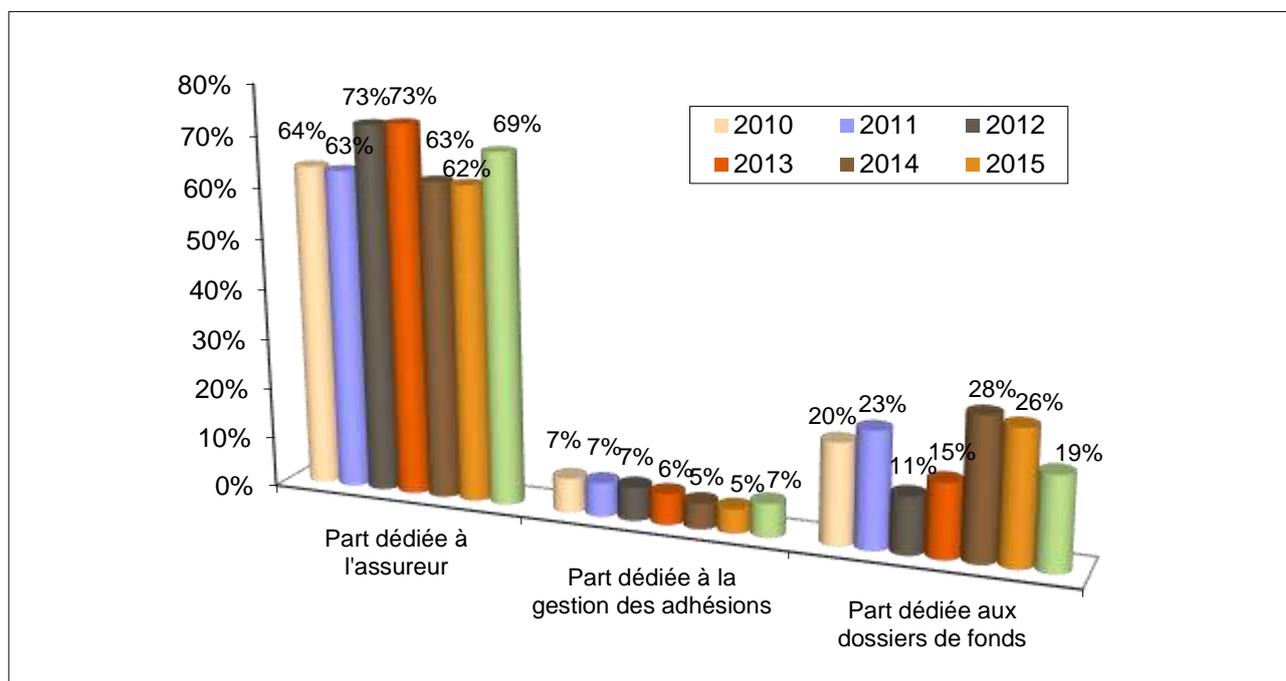
Chiffre d'affaires, résultats et trésorerie depuis 2007





Trésorerie au 31 décembre

La répartition du budget





Présentation de la synthèse des déclarations d'accident reçues par le syndicat cette année :

69 déclarations d'accident dont 39 en rafting, soit en % :

- 60 % en rafting,
- 11 % en NEV
- 8 % en canoraft,
- 8 % en RA,
- 8 % en CK EV,
- 3 % en canyoning,
- 2 % en SUP.

TRAUMASTIMES	nb	TRAUMASTIMES	nb
Arcade sourcilière ouverte	1	Epanchement de synovie/genou	1
Arrêt ventilatoire	1	Etat nauséeux	1
Blessure au nez	2	Foulure cheville	1
Choc genou	2	Fracture du coccyx	2
Choc main droite avec hématome	1	Fracture tibia -péroné	2
Choc sur le dessus de la main	1	Fracture vertèbres	1
Claquage musculaire	1	Fractures cheville	3
Contusions, hématomes	3	Inconscience	1
Coupures	2	Léger fourmillement aux bouts des doigts	1
Décès	1	Lésion au genou	4
Dents cassées	6	Lunettes cassées	1
Double fractures	1	Luxation épaule	6
Douleur cheville	2	Luxation rotule droite	1
Douleur épaule	1	Matériels	2
Douleurs bras	3	Maux de tête	1
Douleurs cervicales	2	Nez cassé	1
Douleurs coccyx	1	Obstruction oreille	1
Douleurs côtes	1	Perte objet	2
Douleurs dos	3	Rupture ligament	1
Douleurs genou	4	Traumatisme cervical	1
Douleurs pied	1	Traumatisme crânien	1
Douleurs thoracique	1		
Entorse cheville	2		

Il faut faire les déclarations au syndicat et pas à l'assureur. A la demande de simplifier la déclaration, cela s'avère impossible car tous les détails sont importants. Il faut joindre l'attestation pour que les secrétaires vous retrouvent facilement, car il manque souvent des renseignements.

Ce sont les chiffres bruts, l'assureur intervient dans son rôle d'analyse et fait le tri dans les déclarations qu'il fait suivre à la compagnie Allianz.

L'assurance

Présentation de l'assureur Allianz des accidents

70 déclarations de sinistres

- 4 matériels.
- 2 rejetée car pas de responsabilité du guide.
- 2 sont en cours.

Corporels guide : 7 déclarations envers les guides qui avaient souscrit des IJ (Indemnités journalières) réglés et clôturés sauf 1 car peut-être opération du guide.

Il faut bien fournir les arrêts de travail + prolongation. En moyenne 25 à 30 j. Maximum 100 j.

- 3 genoux choc sur rocher,



- 1 trauma crânien,
- 1 thoracique,
- 1 claquage cuisse

Corporel client : 4 causes :

- Choc eau sur rocher 15 dossiers dont 11 bénins et 4 graves,
- Chute dans raft 13 dont 1 grave,
- 9 coups de pagaie dont 7 dents cassés et 1 nez,
- 7 sauts graves (2 vertèbres, 1 épaule, 1 ligament, 3 chevilles).

Sinistre RC il faut prouver la faute du guide.

L'affichage et l'information sont obligatoires : les clients doivent savoir nager.

Pour les clients mineurs, il faut se couvrir et demander une autorisation parentale.

Intervention de JED

La position du MJS a changé : ce n'est plus la règle de l'arrêté qui prévaut, c'est la règle des ACM.

- Si classe de découverte classe 2, si perfectionnement classe 3 et 4.
- L'effectif doit être réduit 8 pers par groupe avec les scolaires.
- La garantie sur les travaux encordés va démarrer en 2017.

Bilan 2016 et orientations 2017

La réforme du BP

Continuer les actions contre la réforme des BP qui prévoit une baisse de nos prérogatives.

Approuvé à l'unanimité

Intervention de JM Darolles du Cabinet JED

Malgré l'annulation des 3 arrêtés de navigation en Haute-Loire qui avaient été pris pour des motifs de conciliation des usages, de sécurité et d'atteinte au milieu. Le préfet refuse de se plier à l'autorité de la chose jugée et a donc repris 2 autres arrêtés encore plus compliqués que les premiers. 2 recours ont été à nouveau engagés par la FFCK et le SNGP-CKDA, nous avons fourni un dossier argumenté avec des éléments techniques préparés par Didier ...

Nous aurions pu engager un référé (procédure d'urgence pour lever l'arrêté) mais il faut fournir des éléments comptables chiffrés prouvant le manque à gagner des professionnels, ces chiffres sont toujours difficiles à obtenir, ainsi le préjudice n'étant pas clairement établi, le référé est rejeté.

Dans l'Aude nous avons demandé l'aménagement de passes à bateaux. Les décrets parus en 2008 ne sont toujours pas appliqués. La situation est très tendue avec la sous-préfète de Limoux. Toujours pas de réponse à notre demande de rencontre pour préciser la liste des ouvrages à aménager.

Les lâchers d'eau dans l'Aude sont toujours payants, notre demande gracieuse n'ayant obtenu aucune réponse, un recours contentieux a été déposé au tribunal administratif de Montpellier.

En Ardèche toujours 3 arrêtés en cours. Les participations aux réunions sont sans effet, le préfet sur les conseils de la DDCS maintient son interdiction du raft.

Les votes

Antenne locale pour le Verdon

Proposition de créer une antenne locale, Jean Michel DAROLLES se renseigne pour voir quel montage on peut faire pour créer cette antenne (association ou autre).

Approuvé à l'unanimité

Tarif cotisation syndicale 2017

Nous proposons l'adhésion à 150 €.

Approuvé à l'unanimité

Les élections

Mise à jour du CA

5 membres sortants



Didier MASSOT, Jeff BLERVAQUE, Fabrice RUIZ, Philippe COLOMY, Gaël BERTOLINI.

Se représentent

Philippe COLOMY, Didier MASSOT, Jeff BLERVAQUE.

Se présente

Maxime RAUX.

Réélus ou élu à l'unanimité pour 3 ans.

Élection du secrétaire

Se représente

Didier MASSOT

Elu à l'unanimité pour 3 ans.

La séance est clôturée à 17h30.

Fait à Gap, le 10 novembre 2016.